

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE MONT-SAXONNEX

ARRETE DU MAIRE n°2024-109

Occupation de la place du 3 janvier 1944 pour le forum des associations

LE MAIRE DE MONT-SAXONNEX

Vu l'article L.2111-1 du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu les articles L.2122-1 et suivants du code général de la propriété des personnes publiques,

Considérant l'organisation du forum des associations de la commune de Mont-Saxonnex le 06 septembre 2024 sur la place du 3 janvier 1944.

Considérant que l'occupation du domaine public doit faire l'objet d'une habilitation de la personne publique au titre d'une permission de voirie ou de stationnement,

Considérant qu'il convient de réglementer l'occupation du domaine public et privé du vendredi 06 septembre 2024 de 16h00 à 20h30, sur l'ensemble de la place du 3 janvier 1944, parcelle AB 313 pour l'installation du forum des associations.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 – La commune est autorisée à disposer des tables et des chaises sur la place du 3 janvier 1944 le vendredi 06 septembre 2024 de 16h00 à 20h30.

ARTICLE 2 – Le parking de l'école et le dépôt minute ne seront pas utilisables pour la sortie d'école à 16h30.

Article 3 : Les parkings de la Mouille (parcelle AB-0865) et de la place de la Villia seront disponibles à la place du parking utilisé habituellement par les riverains et des visiteurs.

Article 4 - La signalisation sera mise en place, entretenue et déposée par les soins des services techniques.

Article 5 - Toute contravention au présent arrêté est constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 - Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de MONT-SAXONNEX

ARTICLE 7 – Mme la secrétaire de mairie, M. le responsable des services techniques sont chargées, en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de la Gendarmerie de Marignier ;
- Monsieur le Chef du centre de secours de Cluses.

Fait à Mont-Saxonnex, le 03 septembre 2024.

Frédéric CAUL-FUTY

Maire de Mont-Saxonnex